

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : **De la Volière**

Date : Juin 2017

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	À consolider	À maintenir
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du programme SCP (poursuite du développement) 	<p>L'équipe école a décidé de ne pas maintenir le programme SCP. Toutefois, les plans de leçons seront maintenus ainsi qu'un accompagnement afin de mieux maîtriser les interventions de type « renforcement positif ».</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Ateliers sur la cyber-intimidation (6^e année) et d'habiletés sociales (différents niveaux) pour des groupes d'élèves ciblés. 			X
<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des TES au retour des temps non-structurés pour rencontrer des élèves. 			X
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le carré de jeux supervisés lors du dîner. Suivi de la formation (supervision active) auprès des surveillantes de dîner et les 			



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

éducatrices du service de garde et formation sur les clientèles à risque (élèves H) <ul style="list-style-type: none">• Rencontres de coordination et de formation des surveillantes du dîner et des éducatrices de SDG.• Scinder l'heure du dîner en deux périodes.• Scinder les cycles lors des dîners. (pas eu lieu)•			X
<ul style="list-style-type: none">• Présentation, en début d'année, du code de vie par les titulaires.• Tournée de classe de la direction et des TES en début d'année et selon les dynamiques rencontrées. (pas eu lieu)			X
<ul style="list-style-type: none">• Enseignement des règles de vie de façon explicite (en classe et dans les autobus à 2 reprises pendant l'année)			X
<ul style="list-style-type: none">• Supervisions TES et multidisciplinaires• Assurer la cohérence, la rigueur et la constance des interventions.			X
<ul style="list-style-type: none">• Assurer un suivi avec les parents et travailler en collaboration avec eux.		X	

Mise en œuvre des moyens



Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention :

La mise en œuvre du programme SCP nous a demandé du temps et de l'énergie. Pour diverses raisons, la mise en œuvre a été difficile à maintenir. Le comité se questionne sur l'engagement du personnel face à ce programme. Suite à ce constat, un sondage a été réalisé auprès de l'équipe. Comme l'adhésion n'était plus de 80% des enseignants, il a été décidé que le programme serait abandonné. Toutefois, il est entendu que l'accompagnement de la CP sur les plans de leçons et les interventions positives se poursuivrait.

Les modalités de signalement et de consignation :

Les parents communiquent (par écrit ou par téléphone) avec l'école (titulaire, t.e.s ou direction) dès qu'ils ont un doute ou une question par rapport à une situation vécue par leur enfant. La consignation des comportements et interventions se fait dans l'outil du profileur ou dans l'outil « intimidation/violence » de la commission scolaire en cas de plainte.

Les mesures éducatives et de sanction :

Tel que stipulé dans notre plan de lutte, les 3 niveaux d'intervention ont été mis en place. Les élèves sont rencontrés, une méthode d'intérêt commun est mise en place (si cela s'applique) et un suivi est assuré.

Les mesures de soutien :

Les mesures de soutien prévues au plan de lutte sont mises en place.

Les éléments facilitants :

- Pour les élèves : se sentir écouté et voir que leur signalement est pris au sérieux et qu'il y a intervention rapide.
- Pour les intervenants de l'école : de connaître les façons de faire, les sanctions prévues, les étapes à suivre, les rencontres de suivi. Une formation de 15 heures avec M Richard Robillard sur le lien d'attachement avec l'équipe enseignante a été très bénéfique. La formation (14 heures) éducateur-guide / éducateur complice a été donnée aux éducatrices du service de garde ainsi qu'aux surveillantes du diner.
- Pour les parents : se sentir écouté, soutenu et au courant des interventions faites auprès de leur enfant.



Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none">- Le personnel a de la difficulté à modifier sa façon de faire avec le programme SCP.- Une formation complémentaire sur le lien d'attachement a été nécessaire.- Des tentatives d'ajustements ont eu lieu.- Les impacts sont mitigés.- Les façons de faire sont connues de tous et doivent être approfondies et mieux intégrées.- Travail de prévention est difficile à mettre en place car nous réagissons trop aux urgences.	<ul style="list-style-type: none">- Comme le programme SCP n'est mis en place tel qu'il devrait l'être, cela a biaisé l'opinion des élèves face à ce système.- Il n'y a pas eu assez de récompenses école.- Les élèves savent qu'ils peuvent toujours aller voir un adulte; peu importe si l'adulte en question est une surveillante, une enseignante, la direction, mais nous devons le rappeler encore.- Il y a eu une recrudescence de gestes et de paroles violentes et négatives cette année.	<ul style="list-style-type: none">- Tout signalement est pris au sérieux et un suivi est assuré.- Il y a eu une diminution du besoin des parents de devoir valider des situations vécues par leur enfant pendant la journée (communication de l'école avant le retour à la maison).	<ul style="list-style-type: none">- Les ateliers donnés par Mme Claudia Richard (AVSEC) répondent à un besoin. Il serait intéressant pour les TES d'échanger avec elle pour poursuivre ou assister au sujet traité.- Le policier éducateur est venu parler aux élèves de 6^e année de cyber intimidation et des pièges possibles sur les réseaux sociaux.



Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Mettre en place un comité de vigie des pratiques éducatives efficaces pour les comportements (établir un mandat clair pour l'année 17-18))
- Utilisation de l'outil MÉMO pour entrer les données et suivre le portrait de notre école.
- Mise en place du code de vie révisé.
- Trouver et proposer des comportements de remplacement lors de la mise en œuvre des plans d'intervention
- Les activités de masse viseront à créer un sentiment d'appartenance à l'école.
- Développer la gentillesse, la bienveillance et l'empathie chez les élèves (pairage, tutorat...) par le thème de l'année.